ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

Département du Calvados — 3me Circonscription

Chers Electrices et Electeurs,



Je remercie ceux d'entre vous qui m'ont placé en tête des Candidats Nationaux. Ils peuvent être sûrs que je répondrai à leur confiance.

Certains ont pu me préférer d'autres candidats. Je le comprends.

Deux de ces candidats sont mes amis de longue date. Comme il convient dans un régime démocratique, notre lutte a été vive mais courtoise. Notre amitié demeure intacte, comme l'estime que je porte au candidat de l'U.N.R. dont j'ai pu apprécier la loyale correction.

Ils se sont, dans le respect de la DISCIPLINE REPUBLICAINE, désistés en ma faveur.

— Au premier tour de scrutin, vous aviez **UN CHOIX A EXERCER**

— Au second, vous avez tous **UN DEVOIR A REMPLIR :**

BARRER LA ROUTE

— au représentant d'un régime d'oppression aux ordres d'une puissance étrangère ;

— à un parti qui, au pouvoir, vous imposerait sans tarder des élections à liste unique ;

— à un régime qui supprimerait toutes les libertés même les libertés syndicales.

VOUS VOTEREZ EN MASSE

POUR LE SEUL REPRÉSENTANT DES CANDIDATS NATIONAUX

FACE AU COMMUNISME,

PAS D'ABSTENTIONS

Edmond DUCHESNE,

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier du Mérite Commercial,
Chevalier du Mérite Agricole,
Chevalier du Mérite Social.

Candidat Républicain Libéral.

Le suppléant éventuel

Charles LAINÉ
Notaire à Trouville,
Maire de Touques.

IMP. HAIZE - HONFLEUR 11-1958